



Conseil de sécurité

Distr. générale
28 mai 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 27 mai 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre datée du 13 mai 2020 qui vous est adressée par le Ministère des affaires étrangères par intérim, Abd Al-Kareem Mustafa, vous faisant part de la demande du Gouvernement iraquien de voir proroger le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq d'un an, jusqu'au 31 mai 2021 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Mohammed Hussein **Bahr Aluloom**



**Annexe à la lettre datée du 27 mai 2020 adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Iraq
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

**Lettre datée du 13 mai 2020, adressée au Secrétaire général
par le Ministre iraquien des affaires étrangères par intérim**

J'ai l'honneur de vous faire part du souhait du Gouvernement iraquien de voir proroger le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) d'un an, jusqu'au 31 mai 2021, dans la lettre et l'esprit des conditions énoncées dans la résolution [2470 \(2019\)](#) du Conseil de sécurité, afin que la Mission continue d'apporter un soutien et des conseils, à la demande du Gouvernement iraquien.

Mon pays réaffirme l'importance du rôle que jouent l'Organisation Nations Unies et la MANUI en particulier pour ce qui est de soutenir et de conseiller le peuple et le Gouvernement iraqiens.

L'Iraq fait face à de véritables difficultés. Les derniers éléments de l'organisation terroriste Daech lancent de nouvelles attaques, mettant à profit la crise que traversent l'Iraq et le monde entier face à la pandémie de COVID-19. Tandis que le Gouvernement iraquien poursuit son action aux côtés de la communauté internationale pour éliminer le terrorisme, permettre le retour des déplacés et reconstruire le pays, la Mission a clairement démontré, en coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies, qu'elle pouvait aider l'Iraq à surmonter les problèmes auxquels il se heurte, en particulier dans les zones et les villes détruites par l'organisation terroriste Daech, pour ce qui est du retour et du relèvement des personnes déplacées, de la promotion des droits de l'homme, de la consolidation de l'état de droit et du renforcement des capacités nationales.

Vous savez sans nul doute que des faits récents se sont produits en Iraq, comme la formation d'un nouveau gouvernement, ce qui a engendré la nécessité de préparer la tenue d'élections anticipées. L'Iraq continue de face à des défis persistants tels que la crise humanitaire subie par les personnes déplacées et prend des mesures pour les aider à réintégrer leurs foyers en toute sécurité, de façon librement consentie, alors que les infrastructures de plusieurs villes ont été détruites et que les cours du pétrole brut sur les marchés mondiaux ont baissé, ce qui entraîne une diminution des recettes nationales. L'Iraq a besoin de l'aide de la Mission pour rétablir la stabilité, reconstruire le pays et assurer une vie décente pour tous les Iraquiens.

Pour terminer, je tiens à exprimer ma profonde gratitude pour l'action inlassable que vous déployez à l'appui de mon gouvernement afin d'assurer une sécurité durable et d'instaurer la prospérité et la stabilité pour le peuple iraquien. L'Iraq continuera pour sa part de jouer un rôle central dans le renforcement de la sécurité et de la stabilité dans la région et soutiendra l'action menée par l'ONU sur le plan de la réalisation des objectifs de développement durable, au moyen de la collaboration avec la MANUI, afin de fournir une assistance à l'Iraq et aux organismes et fonds des Nations Unies qui y opèrent, conformément au mandat confié à chaque entité et aux dispositions des lois iraqiennes applicables.

Le Ministre des affaires étrangères par intérim
(*Signé*) Abd Al-Kareem **Mustafa**